

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN - CERNAY

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU JEUDI 30 JUILLET 2020 à 19H00 au Pôle ENR à CERNAY

Sur 47 conseillers communautaires en exercice, les votes intervenus ont été décomptés sur :

Point Numéro	Nombre de membres présents	Nombre de procurations	soit au total
huis-clos	45	2	47
2A	45	2	47
2B	45	2	47
2C	45	2	47
2D	45	2	47
3A	45	2	47
3B	45	2	47

Convocation légale adressée par envoi dématérialisé en date du jeudi 24 juillet 2020.

#### Etaient présents :

Mesdames Francine GROSS, Béatrice GEYMANN, Catherine OSWALD, Josiane BOSSERT, Annie GADEK, Séverine FRITSCHY, Michelle BEDNARDKI, Nicole WIPF, Marie-Paule ZUSSY, Fabienne SCHAFFNER, Claudine FRANCOIS-WILSER, Marie BAUMIER-GURAK, Samira HOMRANI, Flavia DIET, Danièle WEBER, Marie-Brigitte WERMELINGER, Estelle GUGNON, Bernadette BRENDER, Isabelle LETT.

Messieurs François HORNY, Pascal FERRARI, Pierre-Marie KOLB, Joël MANSUY, Michel SORDI, Jérôme HAMMALI, Alain BOHRER, Cédric SCHRUTT, Nabil BENNACER, Dominique STEIGER, Christophe MEYER, Philippe ZIEGLER, Benoît HAAGEN, Christophe KIPPELEN, Bruno LEHMANN, Marc ROGER, Gilbert STOECKEL, Charles SCHNEBELEN, Guy STAEDLIN, Louis BOCKEL, Vincent BILGER, Rémi DUCHENE, Daniel NEFF, René GERBER, Matthieu ERMEL, Jean-Luc MARTINI.

#### Ont donné procuration :

M. Maurice LEMBLE           à   Mme Francine GROSS  
Mme Chantal MEYER       à   M. François HORNY.

-----

## Huis clos

Rapport présenté par **Monsieur François HORNY**, Président.

### Résumé

Les contraintes sanitaires ne permettent pas d'accueillir le public. Il convient de réunir le conseil à huis clos.

## DECISION

Vu l'article L.2121-18 du CGCT,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **approuve** le huis clos pour cette séance du conseil de communauté.

### Désignation du secrétaire de séance

**Monsieur le Président** propose de désigner à cette fonction Monsieur Charles SCHNEBELEN.  
Le Conseil fait sienne la proposition du Président.

### POINT N° 1 – Installation de deux nouveaux conseillers communautaires titulaires

**Monsieur le Président** procède à l'installation de deux nouveaux conseillers titulaires à la place de deux conseillers ayant présenté leur démission depuis la séance du Conseil du 17 juillet dernier.

Il s'agit de :

- Madame Chantal MEYER d'Aspach-Michelbach (remplaçant Madame Annie DEL TATTO)
- et Monsieur Vincent BILGER de Thann (remplaçant Monsieur Romain LUTTRINGER).

**Les deux conseillers communautaires titulaires sont officiellement installés dans leur fonction.**

D'autre part, le Conseil prend également acte du changement de deux conseillers communautaires suppléants intervenus depuis la séance d'installation.

Il s'agit de :

- Monsieur Didier SCHERRER de Bourbach-le-Haut (remplaçant M. Michel HEIMBURGER)
- et Monsieur Damien EHRET de Leimbach (remplaçant M. Maurice RUEFF).

## **POINT N° 2 – ADMINISTRATION GENERALE**

### **2A) Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public**

Rapport présenté par **Monsieur François HORNY**, Président.

#### **Résumé**

Il convient de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants appelés à siéger à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et à la Commission de Délégation de Service Public (CDSP).

#### **DECISION**

Vu les Articles L. 2121-22, L. 2121-21, L.5211-1 et L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les Articles 22 du Code des Marchés publics et L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la liste déposée au nom du Bureau,

Considérant qu'il n'y a pas d'autres listes de candidats,

Considérant, selon l'article L. 2121-21 du CGCT, que si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, « les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste et il en est donné lecture » par le président de l'assemblée délibérante.

- **Sont ainsi membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monsieur Michel SORDI	Madame Catherine OSWALD
Monsieur Marc ROGER	Monsieur Maurice LEMBLE
Monsieur Daniel NEFF	Monsieur Rémi DUCHENE
Monsieur Jérôme HAMMALI	Monsieur Matthieu ERMEL
Monsieur Gilbert STOECKEL	Monsieur Philippe ZIEGLER

### **2B) Fixation des indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents et des conseillers délégués**

Rapport présenté par **Monsieur François HORNY**, Président.

#### **Résumé**

Le Président, les Vice-Présidents et les autres membres du Bureau ayant reçu délégation peuvent bénéficier d'une indemnité de fonction.

## **DECISION**

Vu l'article L.5211-12 du CGCT,

Considérant l'avis favorable unanime du Bureau du 22 juillet 2020,

### ***Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- fixe, avec effet à la date de désignation du 17 juillet 2020, les indemnités de fonctions mensuelles du Président, des Vice-Présidents et des conseillers délégués, selon les taux de l'indice brut terminal de la fonction publique, tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous :

<b>Fonction</b>	<b>% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique</b>	<i>Montant brut en 2020 pour information</i>
<b>Président</b>	52,71 %	2 050,10 €
<b>1er Vice-Président</b>	26,99 %	1 049,75 €
<b>Vice-Présidents</b>	16,48 %	640,97 €
<b>Conseillers délégués</b>	6,51 %	253,20 €

Etant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020.

-----

## **2C) Représentation de la Communauté de Communes de Thann-Cernay dans divers organismes et instances**

Rapport présenté par **Monsieur François HORNY, Président.**

Il convient de désigner les représentants de la Communauté de Communes de Thann-Cernay pour siéger dans divers organismes et instances.

Conformément aux nouvelles dispositions issues de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et notamment son article 10, le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de procéder par un vote public à main levée.

### ***Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- Approuve ces modalités.

-----

### **2C-1. SYNDICAT MIXTE DE THANN-CERNAY**

A la majorité absolue, sont élus les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Syndicat Mixte de Thann-Cernay :

<b>20 délégués TITULAIRES</b>	<b>20 délégués SUPPLEANTS</b>
DE MATTEIS Jean-Michel	WENTZ Nicolas
LOUX Dominique	MANIGOLD Patrick
SCHMITT Jean-Marc	MEISTER Véronique
CUNIN Thomas	ELBISSER Claire
HEIMBURGER Michel	HAGER Marc
SORDI Michel	BENNACER Nabil
OSWALD Catherine	CRACOGNA Mario
BOHRER Alain	SPERANDIO Christian
HAMMALI Jérôme	STEIGER Dominique
SEYFRIED Marie-Thérèse	BOESCH Bernard
HAAGEN Benoît	SCHUFFENECKER Bernard
RUFF Emmanuelle	SOENEN Eric
MORIN Marie-Paule	ROELLINGER Claudia
BROCARD Alain	WUHLIN Claude
GOEPFERT Alain	STOECKEL Gilbert
BOCKEL Louis	FRANCOIS-WILSER Claudine
DUCHENE Rémi	BLUM Yvan
GUGNON Estelle	WERMELINGER Marie-Brigitte
ERMEL Matthieu	PERRIN Yannic
WALTER Bernard	MARTINI Jean-Luc

### **2C-2. PETR (POLE EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL) DU PAYS THUR DOLLER**

A la majorité absolue, sont élus les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au PETR du Pays Thur Doller :

<b>11 délégués TITULAIRES</b>	<b>11 délégués SUPPLEANTS</b>
HAMMALI Jérôme	OSWALD Catherine
BOHRER Alain	STEIGER Dominique
BENNACER Nabil	BOSSERT Josiane
STAEDELIN Guy	STOECKEL Gilbert
BOCKEL Louis	BAUMIER-GURAK Marie
HORNY François	GROSS Francine
KIPPELEN Christophe	LEHMANN Bruno
MANSUY Joël	ROGER Marc
MEYER Madeleine	FERRARI Pascal
ERMEL Matthieu	BRENDER Bernadette
WALCZAK Marius	NEFF Daniel

### **2C-3. SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges :

<b>2 délégués TITULAIRES</b>	<b>2 délégués SUPPLEANTS</b>
BOCKEL Louis	KIPPELEN Christophe
GERBER René	NEFF Daniel

### **2C-4. COMITE SYNDICAL DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Comité Syndical du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges :

<b>1 délégué TITULAIRE</b>	<b>1 délégué SUPPLEANT</b>
BOCKEL Louis	KIPPELEN Christophe

## **2C-5. OFFICE DE TOURISME DE THANN-CERNAY – COLLEGE DE REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à l'Office de Tourisme de Thann-Cernay :

10 délégués TITULAIRES	10 délégués SUPPLEANTS
WIPF Nicole	STEIGER Dominique
BOHRER Alain	OSWALD Catherine
BOSSERT Josiane	FRITSCHY Séverine
SCHNEBELEN Charles	STOECKEL Gilbert
BAUMIER-GURAK Marie	KEMPF Sylvie
FRANCOIS-WILSER Claudine	BOCKEL Louis
MANSUY Joël	HAAGEN Benoît
DIET Flavia	ERMEL Matthieu
LEMBLE Maurice	GROSS Francine
ZIEGLER Phillippe	FERRARI Pascal

## **2C-6. OFFICE DE TOURISME DE THANN-CERNAY – COLLEGE DE PROFESSIONNELS DU TOURISME ET PARTENAIRES**

A l'unanimité, sont désignés les personnes suivantes pour siéger à l'Office de Tourisme de Thann-Cernay dans le Collège de professionnels du tourisme et partenaires :

	8 TITULAIRES	8 SUPPLEANTS
• 1 Représentant des hôteliers et restaurateurs	Syndicat des Hôteliers - Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie : CHRISTEN Thiébaud	Représentant des fermes-auberges du territoire : JENN Baptiste
• 1 Représentant des commerçants	Les Vitrines de Cernay : DEREUX Alain	Association des commerçants de Thann et environs : ROY Emmanuel
• 1 Représentant des campings	Huttopia – Wattwiller : BON Juliette	Camping les Cigognes – Cernay : BEZARD Jean-Michel
• 1 Représentant des propriétaires de meublé touristique, gîte ou chambre d'hôtes	Gîte : GROELLY Bernard	Chambre d'hôtes : VUILLEMIN Graziella
• 4 Représentants des acteurs du tourisme et des partenaires	Référent écotourisme et Tourisme & Handicap : Domaine du Hirtz : LECHLEITER Jacky	Président du Syndicat d'Initiative du Pays de Thann : DUMEL Jean-Paul
	Train Thur Doller Alsace : BISSLER Martine	Viticulteur : SCHNEBELEN Eugène
	Association Potasse : BECK Christophe	Accompagnateur en montagne : BEAUD Philippe
	Club Vosgien -Section de Cernay : SCHOTT Christian	Syndicat Mixte du Markstein Grand-Ballon : Annick LUTENBACHER

## **2C-7. CITIVIA**

A l'unanimité, est désigné le délégué suivant pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à CITIVIA :

HAMMALI Jérôme
----------------

### **2C-8. MISSION LOCALE THUR-DOLLER**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à la Mission Locale Thur-Doller :

<b>2 délégués TITULAIRES</b>	<b>2 délégués SUPPLEANTS</b>
KIPPELEN Christophe	HOMRANI Samira
BOHRER Alain	BRENDER Bernadette

### **2C-9. SAGE DE LA DOLLER**

A l'unanimité, est désigné le délégué suivant pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Doller :

KOLB Pierre-Marie
-------------------

### **2C-10. SAGE DE LA THUR**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Thur :

<b>4 délégués TITULAIRES</b>	<b>4 délégués SUPPLEANTS</b>
HAMMALI Jérôme	SORDI Michel
BOHRER Alain	STEIGER Dominique
STAEDELIN Guy	STOECKEL Gilbert
BOCKEL Louis	SCHNEBELEN Charles

### **2C-11. STATION D'EPURATION DE GUEWENHEIM**

A l'unanimité, sont désignés les 2 délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à la station d'épuration de Guewenheim :

LEMBLE Maurice
KOLB Pierre-Marie

### **2C-12. SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLEE DE LA DOLLER**

A la majorité absolue, sont élus les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Syndicat Mixte de Thann-Cernay au Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller :

<b>Communes</b>	<b>6 délégués TITULAIRES</b>	<b>3 délégués SUPPLEANTS</b>
Aspach-le-Bas	LEMBLE Maurice	MANIGOLD Théo
	WALCZAK Marius	
Aspach- Michelbach	CONSTANTIN Aurélie	LANDAUER Bérengère
	BEDINI Tristan	
Schweighouse-Thann	ROELLINGER Claudia	KRUGLER Sébastien
	HIRTH Emmanuel	

### **2C-13. SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VALLEE DE LA DOLLER**

A la majorité absolue, sont élus les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Syndicat Mixte de Thann-Cernay au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de la Doller :

<b>Communes</b>	<b>6 délégués TITULAIRES</b>	<b>3 délégués SUPPLEANTS</b>
Aspach-le-Bas	JENNY François	MANIGOLD Théo
	DEIBER Marc	
Aspach- Michelbach	MANIGOLD Patrick	GWINNER Thierry
	WENTZEL Jérôme	
Schweighouse-Thann	LEHMANN Bruno	FUCHS Fabienne
	KRUGLER Sébastien	

#### **2C-14. SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE THUR AMONT**

A la majorité absolue, sont élus les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Syndicat Mixte de Rivière Thur Amont :

<b>10 délégués TITULAIRES</b>	<b>10 délégués SUPPLEANTS</b>
STURM Michel	FARINE-ROGUET Pascale
SORDI Michel	OSWALD Catherine
BOHRER Alain	BEDNARSKI Michelle
STEIGER Dominique	HAMMALI Jérôme
ROGER Marc	BROCARD Alain
STOECKEL Gilbert	FRANCOIS-WILSER Claudine
BOCKEL Louis	SCHNEBELEN Charles
STAEDELIN Guy	TORRENT Perrine
SCHMITT Brigitte	KIRSCH Rodolphe
MARTINI Jean-Luc	WALTER Bernard

#### **2C-15. SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE LAUCH**

A la majorité absolue, sont élus les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Syndicat Mixte de Rivière Lauch :

<b>2 délégués TITULAIRES</b>	<b>2 délégués SUPPLEANTS</b>
MESSMER Jean-Marc	GIACONA France
SCHOEFFEL Matthieu	WEBER Serge

#### **2C-16. SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE DOLLER**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Syndicat Mixte de Rivière Doller :

<b>3 délégués TITULAIRES</b>	<b>3 délégués SUPPLEANTS</b>
LAGEL Dominique, Schweighouse-Thann	LEMBLE Maurice, Aspach-le-Bas
GENSBITTEL Georges, Bourbach-le-Bas	HEIMBURGER Michel, Bourbach-le-Haut
MICHEL Christian, Leimbach	PABST Patricia, Rammersmatt

#### **2C-17. APRONA (ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA NAPPE PHREATIQUE DE LA PLAINE D'ALSACE)**

A l'unanimité, est désigné le délégué suivant pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à l'APRONA :

BOCKEL Louis
--------------

#### **2C-18. ESPACES CULTURELS THANN-CERNAY**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay aux Espaces Culturels Thann-Cernay :

<b>11 délégués TITULAIRES</b>	<b>11 délégués SUPPLEANTS</b>
WIPF Nicole	SCHRUTT Cédric
OSWALD Catherine	BEDNARSKI Michelle
BOSSERT Josiane	GADEK Annie
MEYER Christophe	BOHRER Alain
BAUMIER-GURAK Marie	HOMRANI Samira
FRANCOIS-WILSER Claudine	BOCKEL Louis
SCHNEBELEN Charles	STOECKEL Gilbert
FERRARI Pascal	NEFF Daniel
ZIEGLER Philippe	HAAGEN Benoît
WEBER Danièle	BRENDER Bernadette
BILGER Vincent	ROGER Marc



### **2C-19. ECOLE ARTISTIQUE THANN-CERNAY**

A l'unanimité, sont désignés les 4 délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à l'Ecole Artistique Thann-Cernay :

ROGER Marc (représentant le Président)
BAUMIER-GURAK Marie
SCHELLENBERGER Raphaël
OSWALD Catherine

### **2C-20. SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux (Brigade verte) :

<b>1 délégué TITULAIRE</b>	<b>1 délégué SUPPLEANT</b>
GROSS Francine	HAAGEN Benoît

### **2C-21. DOMIAL**

A l'unanimité, est désigné le délégué suivant pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à DOMIAL :

SORDI Michel
--------------

### **2C-22. CENTRE SOCIO-CULTUREL DE THANN**

A l'unanimité, sont désignées les 2 déléguées suivantes pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Centre Socio-Culturel de Thann :

GROSS Francine
HOMRANI Samira

### **2C-23. COLLEGE CHARLES WALCH DE THANN**

A l'unanimité, sont désignées les 2 déléguées suivantes pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Collège Charles Walch de Thann :

<b>1 délégué TITULAIRE</b>	<b>1 délégué SUPPLEANT</b>
FRANCOIS-WILSER Claudine	HOMRANI Samira

### **2C-24. COLLEGE REMY FAESCH DE THANN**

A l'unanimité, sont désignés les 2 délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Collège Rémy Faesch de Thann :

<b>1 délégué TITULAIRE</b>	<b>1 délégué SUPPLEANT</b>
FRANCOIS-WILSER Claudine	BOCKEL Louis

### **2C-25. COLLEGE RENE CASSIN DE CERNAY**

A l'unanimité, sont désignées les 2 déléguées suivantes pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Collège René Cassin de Cernay :

<b>1 délégué TITULAIRE</b>	<b>1 délégué SUPPLEANT</b>
FRITSCHY Séverine	GRIFFANTI Claire

**2C-26. LYCEE CHARLES POINTET DE THANN**

A l'unanimité, sont désignés les 2 délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Lycée Charles Pointet de Thann :

1 délégué TITULAIRE	1 délégué SUPPLEANT
BAUMIER-GURAK Marie	BOCKEL Louis

**2C-27. LYCEE SCHEURER KESTNER DE THANN**

A l'unanimité, sont désignés les 2 délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Lycée Scheurer Kestner de Thann :

1 délégué TITULAIRE	1 délégué SUPPLEANT
BAUMIER-GURAK Marie	SCHNEBELEN Charles

**2C-28. GROUPE HOSPITALIER REGION DE MULHOUSE ET SUD ALSACE**

A l'unanimité, est désigné le délégué suivant pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace :

STOECKEL Gilbert
------------------

**2C-29. ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT D'ASPACH-LE-HAUT**

A l'unanimité, est désigné le délégué suivant pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à l'Association Foncière de Remembrement d'Aspach-le-Haut :

HORNY François
----------------

**2C-30. AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL DE CERNAY ET ENVIRONS**

A l'unanimité, est désigné le délégué suivant pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à l'Amicale du personnel municipal de Cernay et Environs :

STOECKEL Gilbert
------------------

**2C-31. ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN**

A l'unanimité, sont désignés les 3 délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay à l'Association des Maires du Haut-Rhin :

HORNY François
SORDI Michel
STOECKEL Gilbert

**2C-32. COMITE DE PILOTAGE DU TRAM-TRAIN**

A l'unanimité, sont désignés les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay au Comité de pilotage du Tram-Train :

1 délégué TITULAIRE	1 délégué SUPPLEANT
BENNACER Nabil	STAEDELIN Guy

Le Conseil de Communauté prend acte des désignations des délégués chargés de représenter la Communauté de Communes de Thann-Cernay dans les différents organismes et instances cités ci-dessus.

-----

## **2D) Débat sur l'élaboration d'un Pacte de Gouvernance**

Rapport présenté par **Monsieur François HORNY**, Président.

### **Résumé**

Le conseil de communauté peut décider ou non d'élaborer un pacte de gouvernance dans un délai de 9 mois.

### **DECISION**

Vu article L.5211-11-2 du CGCT,

Considérant l'avis défavorable unanime du Bureau du 22 juillet 2020,

Considérant les conclusions du débat sur cette question,

***Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- décide de ne pas élaborer un Pacte de Gouvernance.
- 

## **POINT N° 3 – FINANCES – BUDGETS**

### **3A) Dégrèvement exceptionnel de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**

Rapport présenté par **Monsieur Marc ROGER**, Vice-Président délégué aux Finances.

### **Résumé**

L'article 3 du troisième projet de loi de finances rectificatives pour 2020 permet aux communes et EPCI à fiscalité propre percevant la cotisation foncière des entreprises (CFE) d'octroyer un dégrèvement exceptionnel de CFE au titre de 2020, en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs particulièrement concernés par la crise sanitaire.

### **DECISION**

Vu la 3ème loi de finances rectificative pour 2020,

Considérant l'avis favorable unanime du Bureau du 06 juillet 2020,

***Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- **décide** d'instaurer pour 2020 le dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises au profit des entreprises de secteurs telles que mentionnées, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 150 millions d'euros annuel hors taxes ;
  - **charge** le Président de notifier cette décision aux Services Fiscaux.
-

### **3B) Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) et proposition de commissaires**

Rapport présenté par **Monsieur Marc ROGER**, Vice-Président délégué aux Finances.

#### **Résumé**

À la suite de l'installation du nouveau Conseil de Communauté, il doit être proposé au Directeur Départemental des Finances publiques une liste de 40 commissaires dont 20 seront retenus pour siéger dans la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

#### **DECISION**

Vu les articles 1650A et 1609 nonies C du CGI du Code Général des Impôts (CGI),

Considérant l'avis favorable du Bureau du 22 juillet 2020,

***Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- **propose** les commissaires suivants pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :

<b>20 TITULAIRES</b>	<b>20 SUPPLEANTS</b>
BAUMIER-GURAK Marie	HAMMALI Jérôme
BEDNARSKI Michelle	HOMRANI Samira
BENNACER Nabil	KIPPELEN Christophe
BILGER Vincent	KOLB Pierre-Marie
BOCKEL Louis	LEHMANN Bruno
BOHRER Alain	LEMBLE Maurice
BOSSERT Josiane	LETT Isabelle
BRENDER Bernadette	MANSUY Joël
DIET Flavia	MARTINI Jean-Luc
DUCHENE Rémi	MEYER Chantal
ERMEL Matthieu	MEYER Christophe
FERRARI Pascal	NEFF Daniel
FRANCOIS-WILSER Claudine	OSWALD Catherine
FRITSCHY Séverine	SCHAFFNER Fabienne
GADEK Annie	SCHNEBELEN Charles
GERBER René	SCHRUTT Cédric
GEYMANN Béatrice	SORDI Michel
GROSS Francine	STAEDELIN Guy
GUGNON Estelle	STEIGER Dominique
HAAGEN Benoît	STOECKEL Gilbert

-----

## POINT N° 4 – DIVERS

### 4A) Communication sur les décisions du Président prises par délégation du Conseil de Communauté du 17 juillet 2020

N°	Libellé
37-2020 du 21.07.2020	Il a été décidé de confier la défense des intérêts de la CCTC à SCP BSP2 avocats Associés agissant par Maître PUJOL-BAINIER dans le cadre de l'affaire BORROY.
38-2020 du 21.07.2020	Il a été décidé de signer l'offre de SOCOTEC Construction d'un montant de 1.650 € HT (1.980 € TTC) pour une mission de coordination SPS dans le cadre de la démolition de la Piscine de Cernay.
39-2020 du 22.07.2020	Il a été décidé de mettre à disposition 24 chalets, du 14 au 16 août 2020, au profit de l'association « Rugby Club de Thann » dans le cadre de la manifestation « Vins et Saveurs 2020 » pour un montant de 2 520 €.

Le Conseil en prend acte.

-----

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président clôt la séance à 19h45.

-----

Cernay, le 3 août 2020

Le secrétaire de séance :



Fabien LARMENIER